

Procès-verbal de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz

18 mai 2017 à 19h30

Collège de Valency

- Parents :** M. Jaouad **Ibriz**, Mmes Elaine **Gysler**, Davida **Del Curto**, Aku **Tsetse**
- Professionnels :** M. Jonas **Piguet**, Mmes Carine **Colletti**, Sydonia **Bühlmann Cordey**, Justine **Beco**, Sylvie **Perret**, Nathalie **Jaunin**
- Organisations :** Mmes Prune **Jaillet** et Fanny **Neuffer**
- Autorités politiques :** Mme Séverine **Evéquo**
- Excusés/absents :** Mmes Nicole **Morax**, Meryl **Liste** et Christelle **Joly**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
 2. Adoption du PV du 4 avril 2017
 3. Tour de table sur le rôle de chacun
 4. Festival 2018
 5. Organisation du petit déjeuner de septembre
 6. Flyer
 7. Contact associations
 8. Contact M. Monney
 9. Contact M. Lambert
 10. Décisions, suites à donner
 11. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
 12. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
 13. Divers et propositions individuelles
- 1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**
Christelle Joly est excusée et Meryl Liste est absente. Fanny Neuffer tient la séance. Nous allons contacter Mme De Pietro pour lui faire part de cette absence et du fait que nous n'avons plus de nouvelles. Nous rajoutons dans les divers l'accueil des enfants dans la cour ainsi que les panneaux d'affichage. L'ordre du jour est adopté.
- 2. Adoption du PV du 4 avril 2017**
Le PV est adopté.
- 3. Tour de table**
Chacun s'exprime sur son ressenti actuel et son rôle dans la Commission. Il en ressort qu'il faut du temps pour que la Commission fonctionne sans accros et que nous avons 5 ans devant nous.



Bienvenue à Séverine Evéquo. De plus, il faut faire attention car la Ville est très hiérarchisée. Il y a des protocoles à respecter. Cela doit être très clair. Il faut être cohérent.

Nous nous posons la question de la légitimité de la Commission. Celle-ci est légitime car elle est dans la Loi, nous répond Mme Jaunin.

Il ne faut pas partir dans tous les sens. Il faut d'abord rencontrer les gens avant de leur poser des questions. Et ne pas partir sur trop de projets à la fois.

4. Festival

Voici les dernières informations : Le festival aura lieu le samedi 2 juin 2018. Nous attendons la réponse de Mme Basile pour avoir des précisions sur le lieu. Nous demanderons aux différents commerces et restaurants du quartier s'ils désirent y participer. Les 1-2P proposent de faire les mini-reporters durant la journée avec des appareils photo jetables. Mme Tsetse propose de faire un chant d'ouverture et il est relevé que, durant cette journée, il y a également la Fête cantonale des sociétés des musiques vaudoises. Si besoin, nous entamerons une recherche de fonds pour avoir un budget plus important.

5. Organisation du petit déjeuner

Mmes Jaillet et Del Curto ont avancé sur l'organisation du petit déjeuner. Chaque membre reçoit une feuille de récapitulation. Le petit déjeuner aura lieu le vendredi 1er septembre. Il est décidé que, cette année, nous testons avec tous les 1-2P de l'établissement. Le secrétariat peut aider à la diffusion des différentes informations aux enseignants concernés. Nous déciderons le 14 juin si cette manifestation est obligatoire ou non. Chacun fait un sondage auprès des collègues pour prendre la température. Il faut encore établir un budget précis pour la prochaine séance.

6. Décisions, suites à donner

Continuer la préparation du petit déjeuner (établir un budget). Attendre la réponse de Mme Basile pour le lieu du festival et prendre contact avec M. Monney.

7. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

L'APEMS de Prélaz est intéressée à rejoindre la Commission. Idem pour les associations. Appel d'invitation aux autres APEMS de l'établissement ainsi qu'au Terrain d'aventure de Malley et la fanfare. Sylvie Perret en a parlé également aux animateurs de Provence, Malley et Montelly. Nous en discuterons prochainement.

8. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

La prochaine séance a lieu le mercredi 14 juin au petit collège de Prélaz à 19h. Nous ferons un petit apéro d'înatoire. La séance de rentrée aura lieu le mercredi 30 août 2017 à 19h30 au grand collège de Prélaz.

9. Divers et propositions individuelles : M. Monney et divers

Mme Jaunin reprendra contact avec M Monney afin de consolider le dialogue. Nous le rencontrerons lors d'une prochaine séance afin de faire connaissance avec lui.

La séance est levée à : 21h45

Jonas Piguët
Secrétaire

Lausanne, le 4 juin 2017

Lausanne, août 2017/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
fax 021 315 60 04
cet@lausanne.ch